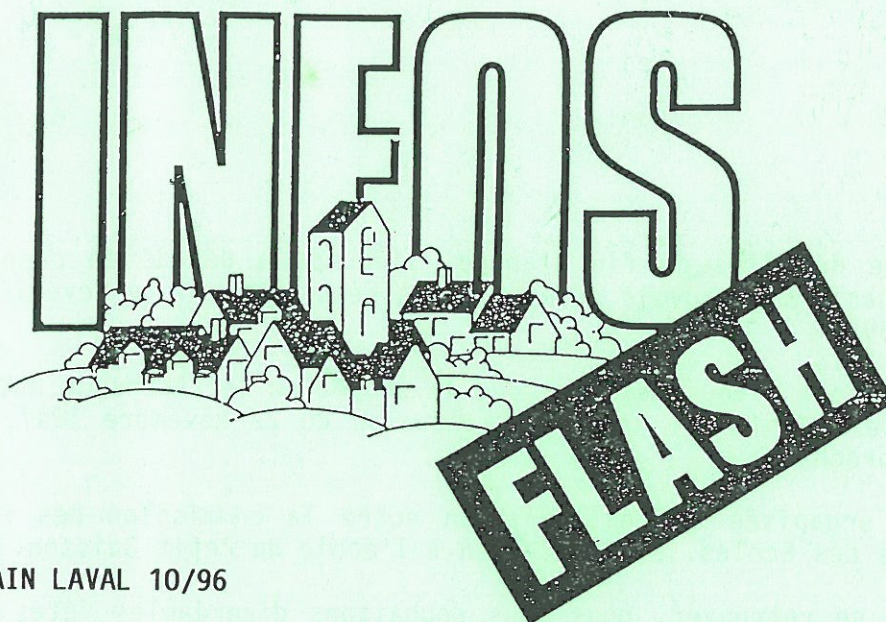




Mémoires d'Antan
 Rubrique Jardin
 FNACA
 Analyse de l'eau
 Tombola Caisse des Ecoles
 Inscriptions sur les listes
 électorales
 Recensement militaire
 Les Restaurants du Coeur
 Centre de Loisirs : programme
 vacances de Noël
 E.S.L. LOTO 1er février 1997
 Calendrier 97
 Passage du Père Noël

St GERMAIN LAVAL 10/96

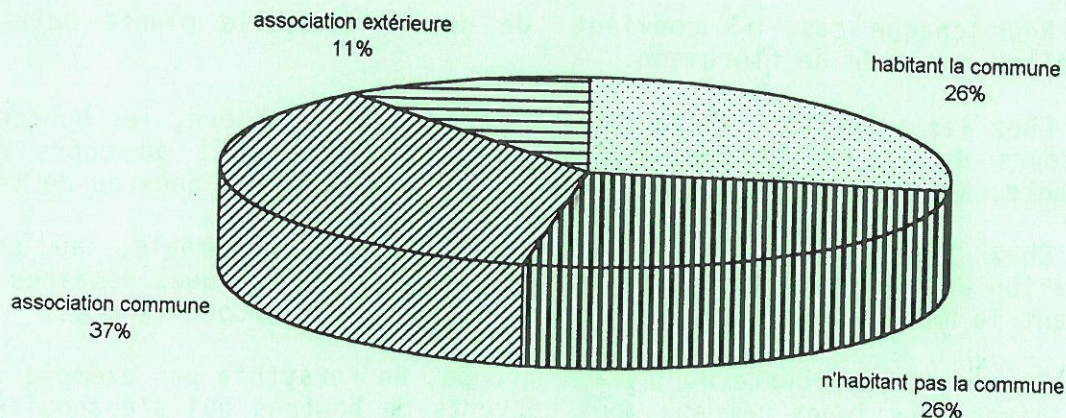
BILAN LOCATION SALLE L'OREE DE LA BASSEE - ANNEE 1996

Comme l'année précédente, nous tenons à vous informer du temps d'occupation de la salle polyvalente *L'Orée de la Bassée*.

Cette analyse est basée sur le nombre de jours loués mais ne prend pas en compte les activités sportives qui ont régulièrement lieu dans cette salle.

La somme perçue s'élève à un total de 58 500 F dont 41 950 F proviennent des locations effectuées par des personnes extérieures à la Commune.

Le graphique ci-dessous vous précise la répartition en pourcentage de ce temps de location.



le Maire-Adjoint
 C. COUTURE

MEMOIRES D'ANTAN

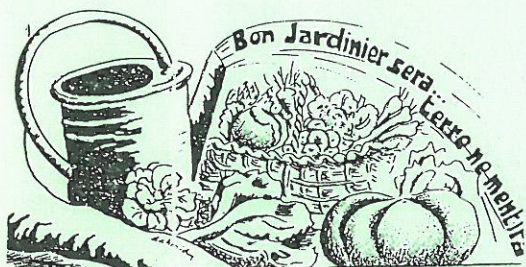
En cette période de fêtes de fin d'année, l'équipe a décidé de prendre un mois sabbatique, de manière à pouvoir effectuer des recherches et de revenir de bon pied pour le début 1997.

Nous tenons toutefois à vous raconter que le projet du 1er Arbre de Noël a été délibéré par le Conseil Municipal lors de la réunion du 22 Novembre 1947. Ce qui fera 50 ans l'année prochaine.

Cette fête fut organisée en collaboration entre la commission des fêtes de l'époque et la Caisse des Ecoles. Elle eut lieu à l'école du Petit Buisson.

En attendant de se retrouver, nous vous souhaitons d'agréables fêtes de Noël ainsi qu'une bonne et heureuse année 1997.

La Commission historique.



RUBRIQUE JARDIN

LA TAILLE DES ARBUSTES D'ORNEMENT

Si la taille des arbustes à feuillage ne présente généralement pas de difficultés pour l'amateur, il n'en est pas de même pour celle des arbustes à fleurs qui, lorsqu'elle est mal pratiquée, peut diminuer sensiblement leur floraison ou même la supprimer totalement.

Pour chaque cas, il convient de savoir à quelle plante on a affaire et de connaître son mode de floraison.

Chez les arbustes à floraison hivernale ou printanière, les boutons se forment au cours de la période de végétation et s'épanouissent au cours de la saison suivante, sur des rameaux âgés d'un an et parfois même de deux ou de trois ans.

Chez les arbustes à floraison estivale ou automnale, au contraire, la formation des boutons et la floraison se succèdent à quelques semaines d'intervalle pendant la même saison végétative et sur des pousses encore tendres.

Examinons un arbuste du premier groupe, un Forsythia par exemple : à la sortie de l'hiver, ses longs rameaux sont convertis de boutons qui s'épanouissent en mars-avril ; il faut donc attendre la fin de sa floraison pour le tailler. A ce moment, on procède à l'ablation partielle du bois devenu inutile qui a fleuri et qui sera remplacé en été par des pousses de vigueur moyenne, aptes à porter des boutons floraux. L'absence de taille n'empêcherait pas ce Forsythia de fleurir par la suite, mais l'excès des tiges produites chaque année amènerait leur affaiblissement avec une moins belle floraison, l'arbuste deviendrait exagérément touffu et manquerait d'aération.

.../...

A la fin de l'hiver, un arbuste du second groupe, un Buddleia par exemple, porte de longs rameaux terminés par des panicules qui ont achevé de fleurir en septembre ; aucun de ses organes ne recèle encore de boutons. La taille du Buddleia consiste alors à rabattre ses pousses en vue de leur faire produire à leur base de nouvelles pousses florifères.

Les arbustes à floraison printanière doivent être taillés modérément dès leur défloraison, les arbustes à floraison estivale ou automnale généralement plus court que les premiers et à la fin de l'hiver.

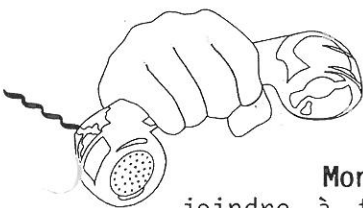
Bien entendu lorsqu'il s'agit de jeunes arbustes, on doit tenir compte de l'allongement nécessaire de leurs principales branches jusqu'à ce qu'ils atteignent leur complet développement ; de même, il y a lieu de diriger les branches de charpente des plantes grimpantes pour leur faire garnir l'emplacement qui leur est réservé : mur, grillage ou pergola.

En ce qui concerne la taille des arbustes à floraison printanière, lorsqu'on manque d'expérience, il vaut mieux pêcher par défaut que par excès et surtout éviter d'opérer à contre-saison.

F.N.A.C.A. - FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE

Toutes les personnes nées entre 1932 et 1942 peuvent prendre contact avec Monsieur TRINCHEAU Lucien 5, Allée des Pâquerettes ou Monsieur GAUDON Jean, 3, allée des Jacinthes pour obtenir des renseignements au sujet de leur droit à l'obtention de la carte de combattant.

Le Président TRINCHEAU



Monsieur le Maire communique que durant sa convalescence, vous pouvez le joindre à tout moment au **01 64 70 04 45**. Sur cette ligne, un répondeur est également à votre disposition sur lequel votre message sera enregistré.

ANALYSE DE L'EAU

La Direction Départementale de l'eau et de l'environnement nous communique :

Réalisée le 25 Novembre 1996, la dernière analyse conclut à une eau de bonne qualité. Taux de nitrate 37 mg/l (pour mémoire, maxi toléré : 50 mg/l)

Conclusion : "Eau conforme aux normes pour les paramètres physico-chimiques et bactériologiques analysés".

*Lorsque Saint-Eloi a bien froid
Quatre mois dure le grand froid*

.../...

TOMBOLA DE LA CAISSE DES ECOLES

Le tirage de la TOMBOLA, aura lieu en séance publique le **jeudi 19 Décembre** à 20H30, en Mairie.

Venez nombreux !

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Si vous venez de vous installer dans la commune ou si vous allez atteindre votre majorité avant le 1er mars 1997, dépêchez-vous de vous inscrire avant le 31 décembre, dernière minute. Les inscriptions sont prises sur présentation d'une pièce d'identité : carte nationale d'identité, livret de famille, extrait de naissance, justificatif de domicile : quittance d'eau, E.D.F., etc. Pour tout renseignement, tél 01 64 32 10 62.

Les inscriptions seront reçues en Mairie jusqu'au mardi 31 décembre à 17h.

RECENSEMENT MILITAIRE

Jeunes gens nés en Octobre, Novembre, Décembre 1979, vous devez vous faire recenser en Mairie, avant fin Janvier 1997, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat, munis :

- d'une pièce d'Etat Civil (livret de famille ou fiche familiale d'Etat Civil)
- d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).



RESTAURANTS DU COEUR DE MONTEREAU FAULT YONNE

INSCRIPTIONS : - Salle Jean XXIII (place Jean XXIII) tous les jours sauf samedis et dimanches) de 9h à 11h30

DOCUMENTS A FOURNIR

Pour tous : - Papiers d'identité (livret de famille, carte d'identité, carte de séjour...)
- Certificat de scolarité, apprentissage, carte d'étudiant
- Carte de Sécurité Sociale

et suivant le cas :

- Justificatifs des revenus (dernière fiche de paie, retraite, pension ...)
- Notification ASSEDIC (Octobre, Novembre)
- Dernier talon CAF des prestations familiales et R.M.I.
- Dernière quittance de loyer
- Carte d'inscription à l'A.N.P.E.
- Certificat de non-imposition

DISTRIBUTION

Ouverture de la campagne **Lundi 16 Décembre 1996**

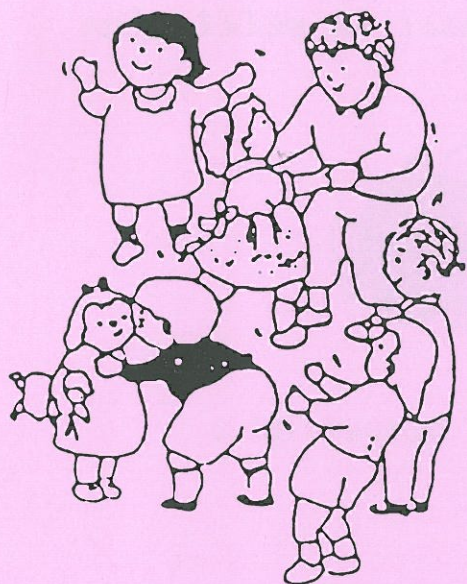
Distribution tous les jours (sauf samedis et dimanches) **SALLES Jean XXIII** de 11h00 à 12h30

ou pour la Ville Basse tous les lundis, mercredis, vendredis **SALLE DE LA FAIENCERIE** de 10h30 à 11h30.

On compte sur vous
Thierry

CENTRE DE LOISIRS "NATHALIE"

SAINT-GERMAIN-LAVAL



Un petit geste...
Un petit pot chacun...
Pour un grand bien



Le Centre de Loisirs "Nathalie" organise en collaboration avec les Restos du Cœur de Montereau, une grande collecte humanitaire en faveur des enfants de la Région.

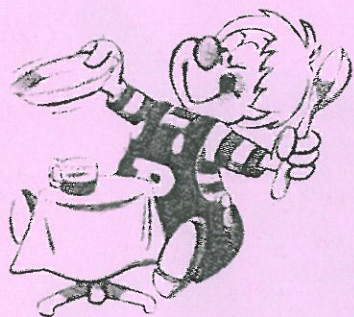
Prendre un enfant par la main, pour l'emmener vers demain...

dit le poète.....

... notre geste de solidarité c'est aussi un petit plus pour le Noël d'un enfant.



Pour les enfants, les Restos du Coeur ont besoin de :



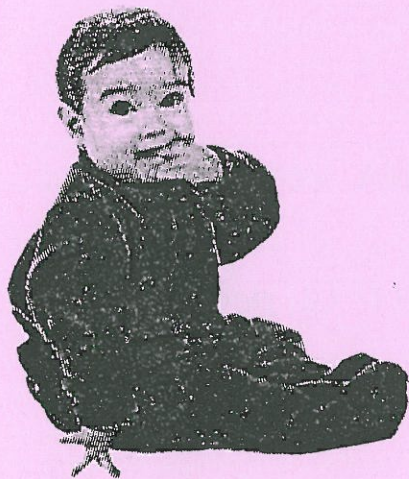
- PETITS POTS
- GATEAUX SECS
- CHOCOLAT
- COUCHES



Points de dépôt de la collecte :

- LE CENTRE DE LOISIRS "NATHALIE"
- LA MAIRIE DE SAINT GERMAIN LAVAL
- L'ECOLE MATERNELLE "LES MURIERS"

Les plus grands du Centre de Loisirs, participeront à la distribution des Restos du Coeur - dans le cadre des vacances de Noël - à la Salle Jean XXIII, les Mardis 24, 31 et les Jeudis 26 et 2 Janvier.



On compte sur Vous.

Cherhe



PROGRAMME DES VACANCES DE NOEL



AU PROGRAMME

Diverses sorties sont prévues...

- 1 - Visite d'une chocolaterie à Nemours
- 2 - Séance au Cirque Pinder à Paris avec déjeuner au Mac Do
- 3 - Sortie PATINOIRE
- 4 - Sortie PISCINE

Sans oublier les diverses activités sportives - BASKET - HAND BALL - PING-PONG - BILLARD.



INFO-FLASH SUR LE PROGRAMME DES VACANCES DE NOEL...

Le Centre de Loisirs "Nathalie" vous informe qu'il fonctionnera pendant les vacances de Noël, du 23 Décembre au 3 Janvier 1997 inclus, accueillant les enfants de 3 ans (uniquement de la commune) à 15 ans.

ORGANISATION PRATIQUE

CANTINE : Deux possibilités

- déjeuner à la cantine
- apporter le repas



INSCRIPTION : Pour inscrire votre enfant, téléphoner en Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat au 01 64 32 10 62

PAIEMENT : En fin de chaque semaine.

ATTENTION ! les sorties peuvent être modifiées en fonction du temps.
Ne pas oublier le goûter - le bonnet rouge pour la piscine - 1 paire de gants et 1 tenue de rechange pour la patinoire.



Beaucoup d'activités autour de Noël...

CUISINE...

DECOUPAGE...

COLLAGE...

Ce serait génial si tu participais !



St.GERMAIN LAVAL

GRAND*

L

SAMEDI 1ER FEVRIER 1997

O

20h 30

T

FOOT*

O

V E T E R A N S

nombreux prix

Buvette - Casse croute

SALLE DES FETES

L'OREE DE LA BASSEE

Sortie du bourg, direction CHATENAY



1997

Janvier

L	M	M	J	V	S	D	
			1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30	31			

Février

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Mars

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Juillet

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Septembre

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre

L	M	M	J	V	S	D	
			1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30	31			

Novembre

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre

Example						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

LE PERE NOEL PASSERA LE VENDREDI 20 DECEMBRE

9H30

ECOLE DU PETIT BUISSON

10H30

ECOLE DE COURBETON

11H30

ECOLE MATERNELLE DES MURIERS

Vous avez des enfants non scolarisés?

N'hésitez pas à venir

devant l'école la plus proche de chez vous

DISTRIBUTION PAR LE PERE NOEL

DE BONBONS.....DE BISOUS

LE PERE NOEL EN PROFITERA POUR PRENDRE LE

COURRIER QUI LUI EST ADRESSE

LES APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES

ET LES CAMESCOPES

SONT RECOMMANDES

UNE SURPRISE ATTEND LES ENFANTS

manifestation organisée par la commune